

**Procès-verbal de la séance d'assermentation du conseil intercommunal**  
**le mercredi 24 août 2011 à 19h30**  
**Maison de Ville de Cossonay**

**1. Propos de bienvenue (Préfet)**

M. le Préfet, Jacques Bezençon, souhaite la bienvenue à l'assistance pour cette séance d'assermentation du Conseil intercommunal de l'ASICoPe.

**2. Nomination du / de la secrétaire provisoire**

Mme Claire-Lise Brot est nommée secrétaire ad hoc et Mme Laurence PEGUIRON et M. Yvan ROCHAT sont nommés scrutateurs par M. le Préfet pour la première partie de la séance.

**3. Assermentation des membres du Conseil intercommunal de l'ASICoPe**

La secrétaire procède à l'appel. Puis, à la lecture de la promesse et à l'appel de leur nom, les membres présents prêtent serment devant M. le Préfet qui déclare le Conseil intercommunal de l'ASICoPe installé pour la législature du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2016

Les membres absents seront assermentés par le Président lors d'une prochaine séance. Il rappelle que, pour les délibérations et les élections, seuls les membres délégués auront le droit de vote.

**4. Election du Président du Conseil intercommunal**

**Candidat** : MONOD Marcel

Au vu qu'il n'y a qu'un seul candidat pour une place à repourvoir, M. le Préfet propose le mode d'élection à main levée au lieu du bulletin secret, ce qui est admis à l'unanimité.

**Est élu à l'unanimité** : MONOD Marcel

**5. Election de la secrétaire du Conseil intercommunal**

**Candidate** : BROT Claire-Lise

Au vu qu'il n'y a qu'une seule candidate pour une place à repourvoir, M. le Préfet propose le mode d'élection à main levée au lieu du bulletin secret, ce qui est admis à l'unanimité.

**Est élue à l'unanimité** : BROT Claire-Lise

**6. Election du Vice-Président du Conseil intercommunal**

**Candidats** : CHRISTEN Emmanuel (vice-président sortant) et HAUTIER Isabelle

Mode d'élection : à bulletin secret

Bulletins sortis : 31    Bulletins rentrés : 28    Blanc : 1    Nul : 0    Valables : 28  
Majorité absolue : 15

**Est élu** : CHRISTEN Emmanuel par 15 voix - Mme HAUTIER obtient 12 voix

**7. Election des scrutateurs et des scrutateurs suppléants**

**Candidats scrutateurs** : PEGUIRON Laurence et MAGNENAT Olivier

**Scrutateurs suppléants** : DEVELEY Astrid et DUCREST Séverine

Mode d'élection : à main levée

**Sont élus à l'unanimité** : PEGUIRON Laurence – MAGNENAT Olivier

**DEVELEY Astrid – DUCREST Séverine**

#### 8. Election des membres du Comité de direction

**Candidats sortants qui se représentent** : ROSSEL Ingrid  
INDUNI Valérie  
JAUNER Yves  
ROSSI Frédéric

**Nouveaux candidats** : ROBELLAZ Françoise (Grancy)  
DUFOUR Bernard (La Chaux)  
EMERY Albert (Penthaz)

Au vu qu'il y a un nombre identique de candidats par rapport aux places à repourvoir, M. le Préfet propose le mode d'élection à main levée au lieu du bulletin secret, ce qui est admis à l'unanimité.

**Sont élus à l'unanimité** : ROSSEL Ingrid – INDUNI Valérie - JAUNER Yves – ROSSI Frédéric

**ROBELLAZ Françoise – DUFOUR Bernard – EMERY Albert**

#### 9. Election de la Présidente du Comité de direction

**Candidate** : ROSSEL Ingrid, présidente sortante et candidate unique.

Mode d'élection : à main levée

**Est élue à l'unanimité** : ROSSEL Ingrid

#### 10. Assermentation des membres du Comité de direction

Les membres du Comité de direction sont priés de se présenter devant l'assemblée et de prêter serment devant M. le Préfet.

#### 11. Election des membres de la commission de gestion

**Sont élus à main levée à l'unanimité** :

**VAN MESDAG Gilles, Grancy, membre**  
**ROCHAT Yvan, Penthalaz, membre**  
**OPPLIGER Patrick, Cossonay, membre**  
**BERTHOUD Olivier, Vufflens-la-Ville, membre**  
**DUMONT Pierre-Henri, Penthaz, membre**  
**DEVANTAY Christian, Grancy, premier membre suppléant**  
Le deuxième membre suppléant sera élu lors de la prochaine assemblée.

#### 12. Election des délégués au conseil d'établissement

**Candidats** : WEISSBRODT Roger, Vufflens-la-Ville  
SEIRA Eric, Dzy  
ENGESTROM Sylvie, Mex  
ROBADEY Véronique, Gollion  
INDUNI Valérie, Cossonay

Mode d'élection : à main levée

**Sont élus à l'unanimité : WEISSBRODT Roger – SEIRA Eric – ENGESTROM Sylvie**

**ROBADEY Véronique – INDUNI Valérie**

**13. Election des membres de la commission permanente des constructions**

**Candidats :** CHRISTEN Emmanuel, Gollion  
RIME Georges, Cossonay  
PERRET-Gentil Yves, Dizy  
HAUTHIER Isabelle, Penthalaz  
BERNEY Thierry, Senarclens

Mode d'élection : à main levée

**Sont élus à l'unanimité : CHRISTEN Emmanuel – RIME Georges – PERRET-Gentil Yves**

**HAUTHIER Isabelle – BERNEY Thierry**

**14. Election des membres de la commission permanente des transports**

**Candidats :** VAN MESDAG Gilles, Grancy  
SEIRA Eric, Dizy  
RIME Georges, Cossonay  
ZUERCHER Stéphane, Penthalaz  
BESSON Philippe, Penthaz

Mode d'élection : à main levée

**Sont élus à l'unanimité : VAN MESDAG Gilles – SEIRA Eric - RIME Georges**

**ZUERCHER Stéphane – BESSON Philippe**

**15. Communications du comité de direction**

La présidente Madame Rossel félicite les nouveaux membres des différentes commissions. Elle rappelle à l'assemblée la prochaine séance de l'AsiCope qui aura lieu le **jeudi 29 septembre à Penthalaz**. Pour terminer, elle relève l'excellente collaboration qui règne avec les différentes communes et également au sein du comité de direction.

**16. Propositions individuelles et divers**

Marcel Monod rappelle aussi la date du 29 septembre et informe que les séances seront organisées par ordre alphabétique des communes. Il les remercie d'avance pour leur accueil.

La liste complète des délégués, ainsi que celle de la composition des commissions parviendront à tous les membres avec ce procès-verbal.

La séance est levée à 20 h. 40

Le Préfet :

Le Président :

La Secrétaire :